



Communiqué de Presse – 02 / 11 / 2009

Signature d'un accord cadre régional pour favoriser le développement de l'emploi et des compétences dans les PME-TPE de Rhône-Alpes

entre POLE EMPLOI RHONE-ALPES, la CGPME RHONE ALPES et AGEFOS PME RHONE ALPES, avec M. Jacques GÉRAULT, Préfet de la Région Rhône-Alpes

Même si la situation économique est difficile pour de nombreuses entreprises, un certain nombre d'entre elles restent cependant amenées à recruter, que ce soit au titre du développement de leurs activités ou pour remplacer des personnes qui se préparent à partir à la retraite. Par ailleurs, si en Rhône-Alpes le marché du travail s'est significativement dégradé au cours des derniers mois, ce sont bien les jeunes qui paient le plus lourd tribut à la crise.

A ce titre, François TURCAS, Président CGPME Rhône-Alpes, Patrick LESCURE, Directeur POLE EMPLOI Rhône-Alpes, Pierre VACHAL et Nicolas JIMENEZ, respectivement Président et Vice-Président AGEFOS PME Rhône-Alpes et Jacques GÉRAULT, Préfet de la Région Rhône-Alpes ont décidé de conclure un accord cadre opérationnel pour favoriser le retour ou l'accès rapide à l'emploi. Cette convention vise en effet à :

- Articuler les moyens spécifiques des trois parties, notamment les forces de prospection mises en place par la CGPME Rhône-Alpes et l'AGEFOS PME Rhône-Alpes avec les conseillers de POLE EMPLOI Rhône-Alpes, pour favoriser l'emploi des jeunes et leur embauche dans les PME-TPE, en particulier via le Contrat de Professionnalisation
- Instaurer, via la mise en place de référents territoriaux POLE EMPLOI Rhône-Alpes et AGEFOS PME Rhône-Alpes, des collaborations de proximité pour accélérer le traitement des offres d'emplois déposées par les PME-TPE
- Mettre en œuvre de manière dynamique le Contrat de Transition Professionnelle pour les territoires concernés (Vallée de l'Arve, Loire-Sud et Nord-Ardèche) et la Convention de Reclassement Personnalisé pour les autres territoires de la région.

De manière à illustrer l'engagement des PME-TPE dans l'emploi et en particulier dans l'emploi des jeunes, cette convention sera signée le Lundi 2 novembre 2009 à 14 h 30 dans les locaux de l'entreprise JARDIVIL à Lyon qui vient de conclure un Contrat de Professionnalisation avec un jeune de 17 ans.

Au cours de cette manifestation, une quinzaine d'employeurs (*de différents départements de Rhône-Alpes et de différentes activités*) venant de signer un Contrat de Professionnalisation -certains d'entre eux le signant à cette occasion-, pourront avec les salariés embauchés dans ce cadre, apporter leur témoignage quant à l'intérêt du dispositif, tant pour les entreprises que pour les bénéficiaires.

Pour l'AGEFOS PME Rhône-Alpes, cette convention est particulièrement importante car elle facilitera l'atteinte des objectifs que s'est fixé l'OPCA des PME en Rhône-Alpes : assurer d'ici le 31/12/10 la prise en charge d'au moins 5 400 Contrats de Professionnalisation, dont 4 600 pour les jeunes de moins de 26 ans.

Pour la CGPME Rhône-Alpes, elle illustre son engagement à promouvoir l'emploi, spécialement pour les publics prioritaires : jeunes, travailleurs handicapés...

Pour l'ETAT et pour POLE EMPLOI, la signature de cette convention au sein d'une PME qui vient de conclure en contrat en alternance est explicite de la prise en compte par cette catégorie d'entreprises du message d'optimisme délivré par les Pouvoirs Publics.

Contact : Alice DAVAL - AGEFOS PME : 04 26 68 40 32 - adaval@agefos-pme.com